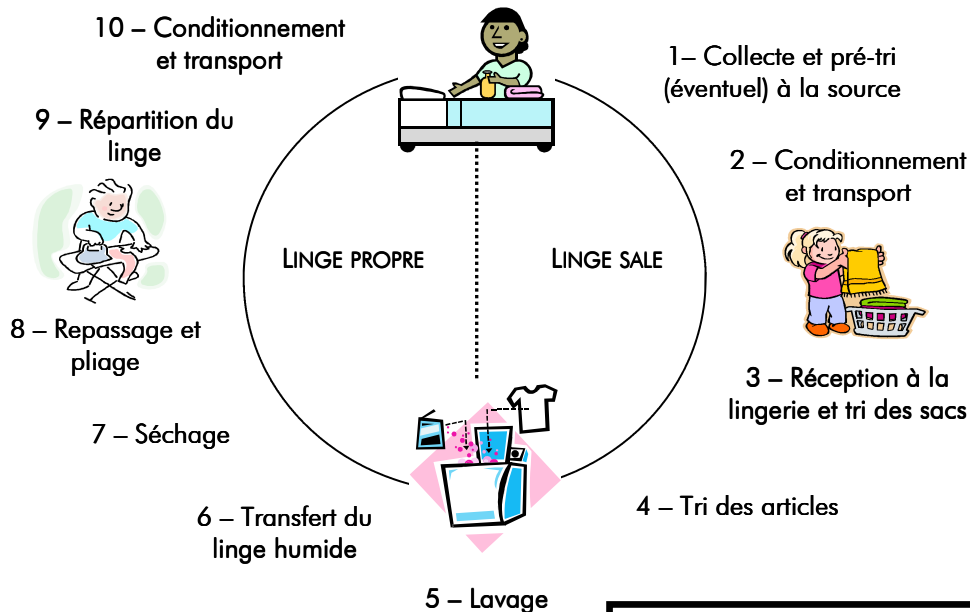


LE TRAVAIL DES AGENTS EN LINGERIE/BUANDERIE

Contrairement à ce que l'on peut croire, laver le linge, le repasser, le plier, le stocker, l'identifier et le distribuer demande de l'organisation, de la méthode, un peu de technique et la mise en œuvre de règles simples qu'il faut impérativement respecter.

LA PROPRETÉ DU LINGE, TOUT UN CYCLE !



POUR TOUTE INFORMATION
COMPLÉMENTAIRE,
n'hésitez pas à
contacter les services :

▶ **SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

David GARREAU
☎ 02.51.44.10.37

Solange POIRAUD-BIGAS
☎ 02.51.44.10.21

Quentin TRITSCHLER
☎ 02.53.33.01.48

Maïté ASSERAY
☎ 02.51.44.10.19

✉ : prevention@cdg85.fr

LES RISQUES ASSOCIÉS

- ⇒ **RISQUES LIÉS À LA PRÉSENCE D'OBJETS :**
 - stylo, broche, monnaie, appareil dentaire ou auditif...
- ⇒ **RISQUES LIÉS AUX GESTES RÉPÉTITIFS :**
 - chargement/déchargement, pliage, repassage, tri du linge.
- ⇒ **RISQUES BIOLOGIQUES :**
 - linges souillés,
 - contact avec sang, matières et liquides biologiques.
- ⇒ **RISQUES LIÉS AUX BRUITS DES MACHINES.**
- ⇒ **RISQUES LIÉS AUX AMBIANCES THERMIQUES :**
 - humidité/vapeur,
 - chaleur.
- ⇒ **RISQUES CHIMIQUES :**
 - utilisation de détachants, détergents et lessives.
- ⇒ **RISQUES ÉLECTRIQUES :**
 - matériel électrique en milieu humide.
- ⇒ **RISQUES LIÉS À LA MANUTENTION DE CHARGES :**
 - sac ou corbeille de linge,
 - transfert du linge humide.
- ⇒ **RISQUES D'INCENDIE, D'EXPLOSION :**
 - utilisation de produits inflammables,
 - utilisation d'équipements produisant de la chaleur.

Notre mission,
faciliter
les vôtres !

MESURES DE PRÉVENTION

◆ AU MOMENT DU PRÉ-TRI :

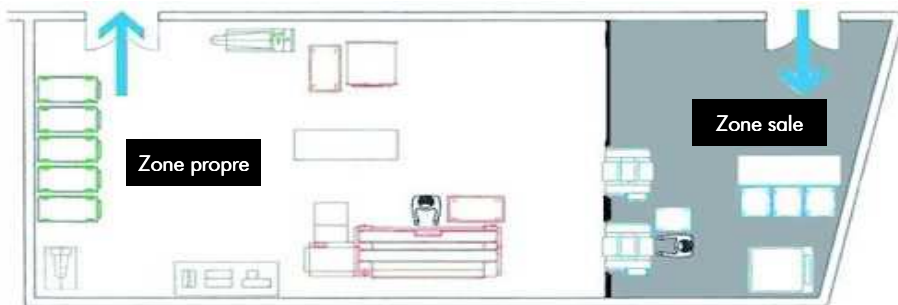
- ▶ VÉRIFIER L'ABSENCE D'OBJETS DANS LE LINGE (stylos, broches, appareils dentaires ou auditifs...),
- ▶ FAVORISER L'UTILISATION DES CHARIOTS avec différents bacs de tri (ex : bac pour les draps, bac pour le linge de corps, serviettes de toilette, gants de toilettes, bac pour robes, lainages, chaussettes...).

◆ POUR LE LINGE SOUILLÉ :

- ▶ COLLECTER LE LINGE À RISQUE INFECTIEUX dans un sac séparé – Privilégier les sacs hydrosolubles.
- ▶ LAVER OU FAIRE LAVER LE LINGE SOUILLÉ **DANS LES 24 H.**
- ▶ LES CHARIOTS DE TRANSPORT DU LINGE SOUILLÉ DOIVENT ÊTRE **DÉSINFECTÉS.**

CONCEPTION DU LOCAL BUANDERIE

- ▶ Les surfaces (sols, parois, tables) doivent être **FACILES À NETTOYER.**
- ▶ Les locaux doivent être tenus en **PARFAIT ÉTAT DE PROPRETÉ.**
- ▶ **LA VENTILATION DOIT ÊTRE SUFFISANTE** pour limiter toutes condensations et hausse des températures.
- ▶ Prévoir un **ÉCLAIRAGE NATUREL** suffisant et un éclairage artificiel complémentaire homogène et non éblouissant.
- ▶ Avoir un **ROBINET DE SOUTIRAGE À DISPOSITION.**
- ▶ **LES ALLÉES DE CIRCULATION** doivent permettre le passage des personnes et du matériel (ex : chariots de linges).
- ▶ **LES PRISES DE COURANT ET LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES** doivent être installées **au-dessus du niveau de projection d'eau.**
- ▶ **LA MARCHÉ EN AVANT DOIT ÊTRE RESPECTÉE** (voir schéma ci-dessous), pour cela équiper les machines à laver d'une entrée «linge sale» et d'une sortie «linge propre».



ZONE DE STOCKAGE DE PRODUITS CHIMIQUES

- ◆ Stocker les produits (servant au réassort) dans un **LOCAL SÉPARÉ, PRÉVU À CET EFFET, VENTILÉ, SIGNALÉ ET ÉQUIPÉ DE SYSTÈMES DE RÉTENTION.**
- ◆ Poser les bidons en **COURS D'UTILISATION SUR DES BACS DE RÉTENTION.**
- ◆ **AUTOMATISER** autant que possible l'approvisionnement des machines en produits détergents.



LIMITATION DES GESTES RÉPÉTITIFS ET DES PORTS DE CHARGES

- ◆ Favoriser l'utilisation de **CHARIOTS ARRIVANT À LA HAUTEUR DES HUBLOTS.**
- ◆ Utiliser des **TABLES DE TRI, DE REPASSAGE ET DE PLIAGE À HAUTEUR RÉGLABLE.**
- ◆ Favoriser les chariots **À FOND RELEVANT.**
- ◆ **UTILISER UN SIÈGE ASSIS-DEBOUT** pour le poste de repassage.

FOMATIONS

- ☞ **À LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE.**
- ☞ **À LA MÉTHODE RABC** (Risk Analysis and Biocontamination Control, l'Analyse du Risque et le Contrôle de la Biocontamination).
- ☞ **À L'UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES.**

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

- ☞ **DIPHTÉRIE, TÉTANOS ET POLIOMYÉLITE.**
- ☞ Contre la **TUBERCULOSE** si les agents y sont exposés.
- ☞ Contre l'**HÉPATITE B** si les agents y sont exposés.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- ◆ **GANTS RÉSISTANTS AUX PRODUITS DE NETTOYAGE** ET GANTS JETABLES POUR LA MANIPULATION DU LINGE SOUILLÉ.
- ◆ **LUNETTES.**
- ◆ **MASQUE DE PROTECTION RESPIRATOIRE.**
- ◆ **TENUE DE TRAVAIL.**
- ◆ **CHAUSSURES ANTIDÉRAPANTES À EMBOUTS RENFORCÉS.**